

tours archaïques délectables. Dans *Dementia Solis*, abandonnant un rythme qui deviendrait trop uniforme, des vers brisés qui se cassent avec la plus dextre des fantaisies, une construction de phrases qui relève de l'art le plus certain, un amusement d'artiste qui, possédant la faculté de sentir, épouse le rêve terrestre, jouit des arabesques du soleil et des fêtes de la vie. (1)

Ici, une notation neuve, qu'il faut arrêter dans nos souvenirs:

*L'air tremble, tourmenté de fines étincelles
Qui font un rideau bleu de petits ronds dansants.*

Bref, un morceau lyrique qui, lorsqu'on le lit à haute voix, semble une pièce musicale dont

(1) On a écrit que M. Chopin adorait le soleil. C'est une plaisanterie comique. Le poète du *Coeur en Exil* fait de la littérature, de la poésie. Il n'exprime pas d'idée religieuse quand il célèbre le soleil, il s'abandonne à un lyrisme permis qui nous vaut de magnifiques accents. Ses mouvements d'enthousiasme montent vers la lumière. Et ici le mot "divin" constitue un terme poétique, dépouillé de toute signification théologique. M. Chopin emploie donc le mot "divin" à bon escient. Véritable poète, il sait se faire l'âme à la poésie, préparer son atmosphère et user d'expressions formelles qui recouvrent une plus grande intensité. Les poètes du XIX^e siècle et les modernes ont fait usage de cette épithète dans le sens que lui donne M. Chopin, et il n'est pas bien sûr que ceux du dix-septième ne l'aient pas employée tout de même. C'est un mot consacré en poésie et qui neuf fois sur dix ne revêt pas le sens qu'on a voulu lui trouver dans les poèmes de M. Chopin. O querelle béotienne!